

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

A titre dérogatoire, le comité technique a accepté la Modification du règlement du temps de travail pour 2021 :

Compte Epargne temps

La réglementation relative au compte Epargne temps a fait l'objet d'une modification en raison de la crise sanitaire, ainsi en 2020, un compte épargne temps le CET peut être alimenté, dans la limite de 70 jours (60 selon les anciennes dispositions retenues dans le règlement du temps de travail).

Report des jours de congés

Il est proposé, également, d'autoriser de façon exceptionnelle pour cette année, la possibilité de reports des congés légaux jusqu'au 31 mars 2021.

La procédure de report reste inchangée, elle intervient sur demande écrite formulée par de l'agent et avis du responsable de service, sous réserve de l'intérêt du service.

A titre exceptionnel, il est proposé d'assouplir la condition de 20 jours de congés pris dans l'année pour le dépôt de jours sur le CET, si les 20 jours sont atteints au 31 mars 2021.

L'ERMITAGE FAIT PEAU NEUVE !

En attendant de pouvoir de nouveau accueillir spectacles et spectateurs, les agents de l'Ermitage-Compostelle gardent le rythme ! Ils ont troqué leurs tenues habituelles contre pinceaux et pots de peinture pour rafraîchir et rénover le bâtiment. Ainsi, la grande salle, les couloirs, le hall d'entrée et même les tubulures du toit terrasse ont été entièrement repeints. Les autres membres de l'équipe, quant à eux, se sont mobilisés sur des temps forts tels que le mapping de La Mairie et ont répondu aux différents et nouveaux besoins techniques liés à l'organisation dématérialisée de nombreux rendez-vous de la Ville.

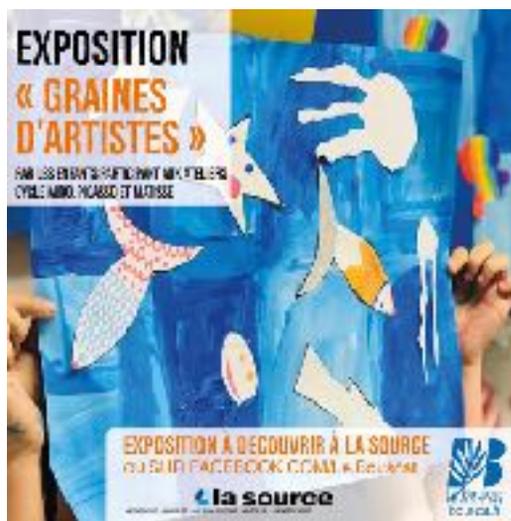


EXPOSITION GRAINES D'ARTISTES

Cette exposition témoigne de la créativité des enfants dont ils ont fait preuve tout au long de l'année à l'occasion des ateliers « Graines d'artistes » proposés une fois par mois à La Source. Une manière ludique pour découvrir et s'ouvrir au monde de l'art en copiant ou réinterprétant leur manière de peindre et de dessiner. Cette exposition retrace trois des grands maîtres, Picasso, Miro et Matisse, dont ils ont pu explorer l'univers et développer le leur.

Découvrez leurs œuvres à travers cette exposition virtuelle en commençant par Picasso : bouscat.fr

L'exposition est également visible à La Source et disponible sur les tablettes en consultation.



CENTRE DE DÉPISTAGE À L'ERMITAGE



La crise sanitaire engage les collectivités à beaucoup de souplesse et de réactivité depuis le mois de mars dernier.

Une fois de plus, les services de la Ville ont fait preuve d'une très grande efficacité à l'occasion de la mise en place d'un Centre de dépistage à l'Ermitage-Compostelle au mois de décembre. A la suite de la sollicitation de l'Agence Régionale de Santé, Monsieur Le Maire a donné son accord pour l'ouverture de ce service à la population et les services ont mis en œuvre toute la partie logistique et administrative en trois jours seulement !

Le défi a pu être relevé grâce à la formidable mobilisation des agents et la coordination des services. Bravo aux agents impliqués dans cette organisation et qui ont assuré le service du 22 au 31 décembre.

Focus

PLATEFORME PROS-CONSULTE, UN PSYCHOLOGUE À L'ÉCOUTE DES AGENTS

Mise en place dans le cadre de la démarche Qualité de Vie au Travail, Pros-consulte la plateforme d'écoute téléphonique, est toujours à disposition des agents. Isolement, épuisement, conflits, stress, vie privée, un psychologue assure une prise en charge ponctuelle et offre un espace de parole anonyme et bienveillant.



Pas de répondeur ni de prise de rendez-vous, la mise en relation avec le psychologue se fait en quelques secondes.

A noter que l'offre de Pros-consulte s'est élargie aux questions de management. La plateforme est disponible 24h/24h, 7j/7j et accessible aux malentendants. Ce service est gratuit et ouvert à tous les agents de la Ville.

Plus d'informations www.pros-consulte.com ou directement par téléphone au 0805 230 805 code d'accès Ville du Bouscat : 3311

Un centre de vaccination au Bouscat

L'Hôpital Suburbain du Bouscat en partenariat avec la ville du Bouscat et les services de l'État (Préfecture et ARS) a ouvert un centre de vaccination contre la COVID-19.

Les vaccinations vont se dérouler par vagues successives et par public cible et prioritaire selon les recommandations de l'ARS.

Plus d'infos sur bouscat.fr

Gestes barrières au travail, quelques rappels

Depuis le mois de mars nos vies privées et professionnelles sont rythmées par des rituels désormais incontournables, les fameux « gestes barrières ». Ils font partie du quotidien mais peuvent, au fil des mois, être peu à peu délaissés ou appliqués de manière moins systématique. Pour garder les bons réflexes, l'Institut de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, met à la disposition des organisations, une nouvelle série d'affiches pour rappeler les bonnes pratiques, en réunion, en salle de pause, au bureau, sur le port du masque, etc...

Ces affiches sont disponibles pour les services de la Ville sur TEAMS/LEB-CORONAVIRUS

Prolongation de la durée de validité des titres restaurant 2020

Les titres restaurant 2020, arrivant normalement à échéance fin janvier 2021, voient leur durée de validité prolongée jusqu'au 1er septembre 2021.

Le marquage des vélos est obligatoire depuis le 1er janvier

Depuis le 1er janvier, les vélos neufs doivent être gravés à l'arrière du cadre, avec un numéro d'identifiant unique auquel sont associées les coordonnées du propriétaire. La mesure entrera en vigueur le 1er juillet 2021 pour l'occasion en magasin. La base de données est gérée par l'Association pour la promotion de l'identification du cycle (Apic), validée par la CNIL et le ministère de la Transition écologique. Les propriétaires de vélos vendus avant ces échéances pourront également les faire marquer s'ils le souhaitent. Plus de renseignements sur <https://www.interieur.gouv.fr>

SUIVEZ-NOUS

